La vie des Paysans avant et après la seconde guerre.

Avant et après la seconde guerre mondiale il y avait peu de vignes à Travaillan. Quelques parcelles dont les propriétaires en tiraient quelques hectolitres pour leur consommation personnelles. Ils étaient cependant fiers de faire déguster leur production , du vin naturel qui tournait parfois au vinaigre sauf pour les plus avertis qui ajoutaient un peu de bisulfite ou autre ingrédient pour éviter ce désagrément.

Les vendanges étaient plus tardives et nécessitaient une préparation préalable. Certains vignerons étaient équipés d'une tine et d'un tinon (cuve en ciment) ou un boulidou, un grand tonneau dont ils enlevaient le fond pour pouvoir y verser les raisins une fois écrasés. Il fallait embuguer ces boulidous et resserrer les cercles les fermant afin d'éviter les fuites, puis y installer un gros robinet pour soutirer le moût. En face le robinet pour filtrer avec de l'asparagus ou angélique.

Ls grappes de raisins étaient déposées dans des caisses en bois. On prenait soin d'ajouter aux belles grappes les aïgras (grapillons) qui apportaient un peu d'acidité. Le soir avec l'aide des voisins les caisses étaient vidées dans « l'escrachaïre » dont il fallait tourner la grande roue en fonte pour écraser les raisins. Le jus obtenu tombait dans la cornue. Les costauds vidaient celle-ci dans le boulidou ou dans la tine. Une opération répétée tant qu'il y avait des raisins. Lorsque le boulidou était plein il était recouvert. Quelques jours .plus tard la fermentation transformait le sucre en alcool. Par le robinet l'on faisait couler le moût que l'on reversait au dessus du boulidou. c'était le relevage. Pour ceux qui faisaient du rosé, il fallait soutirer du moût et le verser à part dans un tonneau. Certains fabriquaient du pétillant en ajoutant un peu d'alcool pour stopper la fermentation. Ce pétillant était versé dans des bouteilles de limonade dont la fermeture présentait le plus de sécurité. Dégusté l'hiver au cours des veillées il était très apprécié d'autant que certains usaient d'astuce pour le rendre plus agréable, notre voisin Raymond Beysson pour ne pas le citer.

La fermentation dans le boulidou était très bruyante. Les cépages de l'époque, grenache et carignan, produisaient un vin tonique. Certains avaient planté des variétés hybrides qui ne craignaient pas le mildiou ni l'oïdium. Ils ont été abandonnés car il ne donnaient pas un vin de garde.

Revenons à notre fermentation. Celle-ci terminée l'on soutirait le moût qui était filtré. A l'époque l'on utilisait des manchons. Après cette opération le vin était versé dans des tonneaux nettoyés et méchés (une mèche de soufre introduite par la bonde qui se consume et supprime les mauvais goûts que pourrait prendre le vin).

Parfois l'usage de ces mèches était détourné de sa fonction et servait à faires des blagues au voisinage, comme les introduire dans le tuyau d'écoulement des éviers dont l'effet immédiat obligeait ces braves gens à ouvrir portes et fenêtres pour en évacuer l'odeur. Sans rancune cependant car souvent cela se terminait par un verre pris en commun.

Le boulidou vidé de son moût reste la raque. Cela consiste à presser afin d'obtenir un dernier jus donnant un vin que l'on appelait « Piquette » pas le meilleur bien sûr mais qui passait bien lors des castagnades.

A Camaret une personne faisait le tour des fermes du pays avec son pressoir tiré par un cheval. C'était Léopold Muret. Il remplissait son pressoir ambulant et le jus qu'il en tirait était porté à la distillerie de Jonquières (Girard) ou d'Orange (Bonafou).

En ce temps l'on avait droit à 1000 degrés d'alcool pur qui nous donnait en moyenne 12 litres d'alcool, le reste pour l'état. Cela se dénommait « les prestations viniques « Celles-ci étaient destinées en principe aux soins des animaux, mais très souvent à la fabrication d'un peu de pastis maison ou apéritifs divers excellents par ailleurs.
A ce jour ce droit est aboli mais il y a toujours du bon vin, de bons apéros et digestifs.
Bonne année à toutes et à tous.

Jean ANDRIEU

La Gazette Travaillannaise

Publication : Commission de l'information
N°94 – Janvier 2019 Rédaction : J.P.Delforge et D. Mayer
www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

Nous voici parvenus au terme d'une année 2018 qui sera marquée par une grosse période de manifestations ayant pour certains d'entre nous contrarié notre vie de tous les jours.
Nous ne pouvons pas oublier les drames provoqués en cette occasion, ni celui du marché de Noël de Strasbourg qui sans relation avec les précédents s'ajoute encore aux malheurs de notre société à la veille des fêtes de Noël. Même s'ils ne se sont pas déroulés localement nous ne pouvons rester insensibles aux appels des uns et à la grande détresse de ceux qui ont perdu un être cher, à cause d'une barbarie que nous ne pouvons accepter.
Concernant Travaillan l'année 2018 été une année calme, comme prévu, au plan des travaux mais j'en ai déjà parlé, avec la grande satisfaction d'avoir obtenu l'ouverture d'une 4ème classe qui réjouit tous ceux concernés au niveau de l'école.
Nous préparons le budget 2019, qui, et c'est un postulat sera comme par le passé un budget responsable. Nos moyens seront comme les dernières années obérés par la baisse des dotations et l'augmentation des prélèvements obligatoires. Mais nous avons prouvé par le passé que cette situation était gérée au mieux des intérêts de notre collectivité.
A cette occasion je voudrais souligner et valoriser le travail efficace et sérieux de tous nos employés communaux qui s'ils ne sont pas nombreux réalisent un travail remarquable reconnu par tous et qui malgré des critiques, injustifiées très souvent, mettent un point d'honneur à essayer de vous satisfaire.
Je n'en oublie pas pour autant les adjoints et conseillers municipaux qui participent à la gestion et aux propositions quotidiennes pour le bien vivre à Travaillan.
Qu'ils en soient tous remerciés et c'est en leur nom que je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos proches.
Je vous donne rendez vous le samedi 5 janvier à la salle espace Plan de Dieu.
Toujours dévoué.

Gérard Sanjullian, maire.

Le maire et son conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le samedi 5 janvier 2019 à 11 heures à la salle des fêtes.

Vous êtes cordialement conviés à cette cérémonie qui sera clôturée par un vin d'honneur.

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 novembre 2018

► ***REU (Répertoire Electoral Unique).***
Le maire fait le point sur la réforme des révisions des listes électorales qui, prendra effet le 1er janvier 2019.
- Suppression de la commission de révision des listes électorales.
- Le maire devient compétent pour statuer sur les inscriptions et radiations sous 7 jours.

Une commission de contrôle est créée. Elle se compose d'un membre du conseil, d'un délégué du préfet et d'un délégué du tribunal. Elle sera nommée par arrêté préfectoral au plus tard le 10 janvier 2019.
Cette commission aura le pouvoir de réformer les décisions du maire. Elle se réunira pour examiner les recours des usagers ayant reçu un refus d'inscription ou une notification de radiation. Si un recours administratif préalable obligatoire est déposé, la commission devra se réunir avant tout scrutin.

► ***Indemnité du comptable***
Le trésorier principal ayant quitté ses fonctions le 31 mars 2018, il y a lieu de délibérer pour l'attribution de l'indemnité de ses deux successeurs consécutifs.

► ***Statuts de la C.C.A.O.P***
La compétence électrification rurale pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification, de l'entretien des réseaux, du contrôle de la distribution et de la qualité de l'électricité publique est une nouvelle compétence de la C.C.A.O.P. Chaque commune est appelée à émettre un avis sur la modification des statuts modifiés.
Approuvé à l'unanimité

► ***Projet de bibliothèque scolaire.***
Ce projet déposé en mairie le 28 septembre 2018 précise que l'école communale peut bénéficier d'une dotation de 1.500 €, la commune devant financer au minimum à hauteur de 200 €.
Le dossier devant être adressé avant le 5 octobre , il a été accordé une aide financière de 200 € pour l'chat de livres scolaires, mobilier y afférent

► ***DIA Roux/Roux-Delalin et Gasq/Sarl Soproma***
Le conseil renonce à exercer son droit de préemption concernant ces deux ventes.

► ***Augmentation des tickets de cantine et de garderie-***
A compter du 2 janvier 2019 le ticket de cantine est fixé à 2,70 € et le ticket de garderie à 3,10€

► ***Augmentation du prix de location de la salle des fêtes, du parking et du ball trap***
Le conseil à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2019 (voir en mairie). La location du parking de la salle des fêtes est fixé à 170€, le ball trap à 130€ pour les habitants de Travaillan et 170€ pour les extérieurs.

► ***Augmentation des loyers des logements communaux***
Le conseil à l'unanimité décide l'augmentation du prix des loyers communaux sur la base des indices de référence de l'INSEE à compter du 1er janvier 2019.

► ***Questions diverses***
Suite à un nouveau plan numérique à l'école un devis à été demandé afin de connaître le montant à réaliser et de l'inscrire au budget 2019.
Le maire rappelle les problèmes récurrents créés par la divagation des animaux errants. A compter du 20 novembre tout animal trouvé sera conduit à la SPA induisant des frais à la charge des propriétaires de ces animaux.
Le maire informe l'assemblée que le permis de construire déposée par Mistral Habitat a été déposé et accordé. Une demande de retrait a été formulée par les voisins. Le dossier est dans les mains de l'avocat de la CCAOP. Cette demande a été refusée.
A l'issue du prochain conseil les employés municipaux recevront un colis de noël au cours d'un apéritif dinatoire qui suivra.
La distribution des colis aux anciens de la commune aura lieu le samedi 22 décembre . La réunion préparatoire est prévue le 21 décembre à 18h30.
René Martin fait état de la dégradation du chemin reliant St Paul à St Pierre. Le maire précise que la mairie n'a aucune obligation d'entretien des chemins ruraux. Cependant une étude sera programmée prochainement..
Marie Ange Sanjullian demande à ce que les plaques du monument aux morts soient restaurées afin d'être plus lisibles.

Séance du 18 décembre 2018

► ***Indemnités de l'agent recenseur et du coordonnateur communal.***
Le montant des indemnités forfaitaires attribuées aux personnes chargées du recensement de la population est le suivant :
1300 € pour l'agent recenseur (Laurence Guari)
350 € pour le coordonnateur communal (J.P Delforge)

► ***Adhésion au SEV (Syndicat d'Electrification Vauclusien, pour la compétence « Eclairage Public »***
A l'unanimité le conseil décide d'Adhérer au SEV pour la compétence « Eclairage Public » (travaux neufs et investissement.

► ***Présentation du rapport d'activités de la CCAOP.***
Le conseil confirma à l'unanimité s'être fait présenter le rapporte d'activités 2017 de la CCAOP consultable en mairie.

► ***Projet de bibliothèque scolaire.***
Le conseil décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019 pour le logiciel informatique d'un montant de 3.300 €.

► ***Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion***
Suite à la suppression du service médical de Santé, le conseil décide de signer la convention avec le centre de gestion pour le suivi médical des agents communaux.
Tous les points ayant été abordés, le maire en fin de séance informe l'assemblée qu'un habitant du village a enlevé un panneau d'interdiction de stationner qu'il a déposé devant la porte de la mairie. Il a été depuis remis en place par le contestataire.

Centenaire de l'armistice 14/18

C'est à une cérémonie particulièrement empreinte de solennité et de recueillement que les habitants de Travaillan venus en grand nombre ont participé en ce 11 novembre 2018. Il y a cent ans jour pour jour était signé l'armistice mettant fin à quatre années d'horreur et de souffrances. Un conflit qui reste dans les mémoires malgré le temps passé. En témoigne la présence des enfants de l'école sensibilisés par le corps enseignant, qui ont participé de manière active à cette cérémonie du souvenir, lecture de messages, dépôt de gerbe, appel des soldats morts pour la France.
Ce centième anniversaire commémoré dans tous les villages français est un vibrant hommage à nos poilus qui se sont battus pour sauvegarder notre patrie et notre identité. A jamais ils méritent notre reconnaissance et notre respect.

Commémoration de la fin des conflits en Afrique du Nord

C'est devant le monument aux morts de toutes les guerres que s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux anciens combattant de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.
Cette cérémonie associe également les harkis et les membres des formations supplétives qui ont combattu au coté des forces de l'armée française au péril de leur vie et des représailles après la fin des combats.

Le Tarn au Club « Bon Accueil »

.Comme l'an dernier les aînés du club bon accueil ont quelque peu anticipé Noël puisque c'est le 11 décembre qu'ils se sont retrouvés à la salle des fêtes du village où les attendaient le repas dégustation de produits du Tarn présenté par la maison « Marie d'Ornac » et préparé par Marie, Tony et leur fis. Les 71 présents ont eu droit en préambule à la dégustation des produits artisanaux de la région de Lacaune, jambons, saucisses, confits, fromages, foie gras, charcuterie etc...Une copieuse mise en bouche suivie d'une cuisse de canard confit accompagnée de haricots cuisinés, de fromage et gâteaux Tarn arrosé de vins de notre terroir. Une délicieuse bûche de noël avec clairette fraiche pour terminer ce léger repas.
Après la tombola dotée d'un jambon de Lacaune, d'une valisette de produits Tarnais et d'un week end en gîte pour 2 personnes à la maison de Jeanne dans le Tarn. Tous les participants sont retournés digérer en emportant une boîte de chocolats à déguster en famille. Prochain rendez vous le 26 janvier pour l'assemblée générale.

Au club Informatique

La pause de Noël a été accueillie avec grand plaisir par les grands élèves du cours informatique qui auront tout le loisir de décompresser avant la reprise en janvier.

Après un premier trimestre consacré à la bureautique, traitement de texte, mise en forme , police de caractère, taille, couleur, insertion d'image , le second trimestre sera consacré à internet, la messagerie , la sécurité informatique et les retouches photos.
Avant de se projeter vers les vacances de fin d'année, ils ont trinqué en l'honneur de l'an neuf.

Les boulistes en assemblée

Les licenciés du club bouliste Camaret /Travaillan ont dressé le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale à la salle des fêtes de Travaillan.

Un bilan très positif, les effectifs se sont étoffés avec la signature de 12 nouveaux, les concours ont été très suivi, les finances sont saines signe de la bonne gestion du club qui reprends des couleurs. Une situation que les bénévoles du bureau espèrent perdurer et s'améliorer la saison prochaine. Un bémol cependant avec l'obligation d'arborer des tenues vestimentaires réglementaires pour les prochains championnats.
A noter la remise d'un bouquet de fleurs à Dominique Ubassy en reconnaissance de ses 40 années de bénévolat en qualité de trésorière du club. Merci à Dominique.

RECENSEMENT

Le recensement se déroulera dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019.
Un geste civique utile à tous.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres dépend le montant de la participation de l'Etat au budget de la commune. Plus la commune est peuplée plus cette participation est importante.
De nombreux projets sont étudiés à partir des chiffres du recensement : ouverture de crèche, construction de logements , développement des moyens de transport, équipements sportifs et associatifs, commerces, écoles etc...
En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel que chacun y participe.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail merci de répondre sous quelques jours.
Le recensement , c'est sûr, vos données personnelles sont protégées, seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés mais sont nécessaires pour vérifier que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme GUARI Laurence
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À TRAVAILLAN, le 19/12/2018

Cachet de la mairie
84850 (Vaucluse)

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Laurence GUARI employée à l'accueil de la mairie a été nommée agent responsable du recensement de la population de Travaillan.
Elle se présentera chez tous les ménages du village pour expliquer les modalités du recensement qui peut être effectué de deux manières : dossier papier ou recensement en ligne, celui-ci plus simple et plus rapide privilégié par de nombreux habitants.
Elle sera munie d'une carte officielle (photo ci-dessus) l'accréditant pour effectuer cette enquête.
Merci de lui réserver le meilleur accueil pour lui permettre de remplir cette mission dans des conditions optimales.

Bibliothèque Municipale

A l'approche des fêtes de fin d'année et en période de vacances , la bibliothèque municipale renouvelle son stock de livres pour effectuer un roulement et apporter aux lecteurs potentiels un choix diversifié de lecture. Ce sont près de 500 ouvrages nouveaux qui sont venus remplacer un nombre équivalent destiné à d'autres bibliothèques des villages voisins.
Amis lecteurs pour meubler les longues soirées d'hiver venez vous rendre compte sur place. Il y a en a pour tous les goûts.

BODEGA

Organisée par le comité des loisirs la soirée « Bodega » a fait le plein à la salle des fêtes du village. Petits et grands, adultes et ados se sont défoulés et ont contribué par leur participation au week end de solidarité de l'AFM TELETHON destiné à la recherche pour les traitements des maladies rares. Le bénéfice de cette soirée, soit 800 euros a été entièrement reversé au profit de cet organisme humanitaire. Un grand bravo aux bénévoles pour leur dévouement et leur implication.

Colis de Noël au personnel communal

Après la clôture du dernier conseil de l'année 2018, le maire et les élus avaient conviés les employés communaux à partager un apéritif dinatoire pour leur adresser des remerciements et saluer leur implication tout au long de l'année parfois dans des conditions difficiles pour satisfaire les demandes des administrés. Chaque agent s'est vu remettre une valisette de produits gourmands avec la recommandation de les consommer avec modération pour ne pas être barbouillé à la rentrée prochaine.

ETAT CIVIL

Naissances

Amaury DURAND le 19 novembre à Orange

Eylina ZOZIME le 25 novembre à Orange

Léo BRUSCOLINI le 1er décembre à Carpentras

Antonin TOURRE le 13 décembre à Orange

Félicitations aux parents et meilleurs souhaits de longue vie aux nouveaux nés.

Ils se sont dit oui

Le 20 octobre Coraline DUESO et Anthony PELEGRIN

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux

Ils nous ont quitté

Le 23 septembre Francis SALLARD
Le 29 octobre Hélène SANJULLIAN épouse EYMERIC

Condoléances attristées aux familles épprouvées.

Les colis des Aînés

Comme de coutume , la municipalité distribue aux personnes de 70 ans et plus un colis de produits gourmands. Le samedi avant Noël, quelques membres de l'équipe municipale ont sillonné le village et ses alentours pour rendre visite aux anciens du village et leur remettre une valisette composée de victuailles, chocolats , vins et autres. Une occasion de rencontrer nos aînés, de partager avec eux qelques moments de convivialité et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Ce sont à cette occasion 90 colis qui ont été distribués à nos têtes grises. Bonne année à tous et à l'an que ven.

Aéroclub du Plan de Dieu

L'assemblée générale de l'aéroclub du Plan de Dieu s'est tenue le 15 décembre 2018.
Le président Louis Raynaud après les remerciements aux participants et aux maires présents dresse le bilan de l'année écoulée marquée par une vague d'inscription sans précédent qui présage d'une augmentation significative des effectifs reflet s'il était besoin de le souligner de la renommée de l'aéroclub qui sera dirigé par un nouveau président, Louis Raynaud après 2 mandats ne pouvant en briguer un troisième. Un président qui a reçu les remerciements de l'ensemble des participants pour le travail qu'il a accompli au cours de ses deux

La Crèche de l'Eglise St PONS

Les festivités de Noël réunissent chaque année quelques paroissiens bénévoles qui installent la crèche paroissiale. Elle met en scène une multitude de personnages qui sont les acteurs de la nativité.
Le 24 décembre le prêtre qui a présidé la célébration eucharistique y a installé Jésus l'enfant roi, le fils de Dieu.
Cette crèche particulièrement réussie donne un éclat particulier et contribue a rehausser la cérémonie de la naissance de Jésus à Bethlém.

L'origine de la crèche de Noël est attribuée à St François d'assise et nous en trouvons trace en Alsace à partir de 1462 dans les environs de Colmar.

Semaine festive pour les écoliers

Repas de Noël

Apéritif
Boissons et feuilletés
Salade verte, chiffonnade
de jambon cru
et toasts de chèvre chaud
Parmentier de Canard
Fromage
Vacherin vanille/fraise

Avant de partir en vacances, les élèves de l'école ont bénéficié d'une semaine de festivités pour une mise en, bouche des fêtes de fin d'année. C'est Noël que les enfants attendent avec impatience. Le mardi, ils ont eu droit au spectacle d'un magicien de grand talent, intitulé le dompteur de lumières puis le jeudi le traditionnel repas de Noël préparé avec amour et qualité par Véronique (tout le monde en redemande) et enfin pour terminer la semaine ,c'est à la salle des fêtes que l'ensemble des écoliers ont offert à leurs parents et amis un récital de chants avant le passage du bonhomme rouge. Bonne fêtes à tous meilleurs vœux et à l'an prochain !

TRAVAILLAN PLAN GRAND FROID

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées) domiciliées sur la commune de TRAVAILLAN est souhaitable afin de permettre un contact périodique et la mise en place d'intervention à domicile en cas d'évènement de grand froid.

Pour vous-même ou pour un proche (parent, ami, voisin,…) vous pouvez solliciter une inscription sur le registre des personnes fragiles isolées.
Pour ce faire, il suffit de :

- remplir le document ci-après. Ce document peut être complété directement par la personne concernée, par son représentant légal, un parent, un proche….

Le document ainsi renseigné peut être adressé au choix :

- au CLIC au delà des âges : Espace Daniel Modrin—75, Avenue Frédéric Mistral—84100 ORANGE (Tél : 04 90 51 34 00 Fax : 04 90 51 33 99)
- par internet en téléchargeant la demande d'inscription

Un accusé d'inscription de l'enregistrement sur le registre vous sera adressé.
Toute confidentialité est garantie. La gestion du registre est destinée au seules fins de

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____ Age : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse précise : _____

Situation de Famille : Isolée Couple En famille
Enfant(s) : oui non si oui : A proximité Eloigné(s)
Difficultés particulières à :
L'isolement Au domicile Aux déplacements extérieurs
Autres, précisez : _____
_____
Médecin Traitant : _____
Téléphone : _____

Personne(s) à prévenir :
Nom : _____
Prénom : _____
Téléphone : _____
Adresse : _____
Lien de parenté : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Téléphone : _____
Adresse : _____
Lien de parenté : _____

Bulletin rempli par : L'intéressé Autre
Si autre, précisez : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Téléphone : _____
Qualité : _____

A Travaillan le _____ Signature _____